

Réponse de M. F. GONSETH à M. H. MIÉVILLE

Ferdinand GONSETH

1953

(15 p.)

— 1 tiret long p161 (p1 pdf)

« la réalité et la vérité mathématique », *Scientia*, déc. 34, p. 325

Dialectica, vol. 7, n° 2 (mars 1953), « Brèves réflexions sur le principe d'identité et la norme de concordance », pp. 161–75

réf. à l'article de [Henri-Louis Miéville](#) du même numéro (pp. 99–140)

« [Des constituants formels de l'idée de vérité et de leur signification ontologique](#) »

(juste après une réponse par [Samuel Gagnebin](#) (pp. 152–60))

161 le pb fondamental de LMLR

Le problème devant lequel M. Miéville entend nous placer est tout simplement le problème central de la connaissance : celui de la [convenance](#), de l'[accord](#) de nos pensées à ce qui fait l'objet de nos pensées. Qu'on parle de l'[adéquation](#) de l'idée à la chose, de la [concordance](#) du significant et du signifié, ou de la [solidarité](#) du sujet et de l'objet, c'est toujours à travers des expressions différemment nuancées, le même problème qu'on évoque.

164 idonéisme & pb fdmtl de LMLR

Considérons, par exemple, le problème central auquel M. Miéville voue ses réflexions, le [problème de l'accord du principe de cohérence avec le principe de concordance](#). Dans toute philosophie, ce problème doit se retrouver, mais les philosophies peuvent différer par l'importance plus ou moins grande qu'elle lui accorde. L'idonéisme en fait-il un problème majeur ou un problème mineur ? Le fait est que [l'idonéisme en fait son problème dominant](#). C'est de là, d'ailleurs, [que lui vient son nom](#). L'idonéité d'une connaissance, d'une procédure, d'une dialectique, c'est à la fois sa [légitimité](#) et son [efficacité](#).

161 les composantes [des constituantes formelles de la pensée](#)

162 [les constituantes formelles de la pensée](#), les normes et les principes qui caractérisent la cohérence de nos pensées

171 vivance de l'idonéisme

le trait fondamental suivant de la méthode idonéiste : [que les exigences venues du versant de l'inaliénable sont à confronter avec les exigences venues du versant du devenir ; que la connaissance idoine, les notions et les principes idoines doivent sortir d'un arbitrage actif et constamment en éveil entre ces exigences contraires](#).

172 dialectisation du vrai : cas d'école (géométrie)

Lorsque M. Miéville note[...] qu'en disant : « Le théorème de Pythagore est valable en géométrie euclidienne », j'ai l'intention de dire « vrai ». [...] La situation comporte à la fois le vrai et le valable, le second étant la forme que prend le premier, lorsqu'il s'engage dans [les procédures spécifiantes](#) de l'axiomatisation. [La situation comporte le fait que le second est issu du premier, le fait que le second reste fondé dans le premier, « bien que celui-ci », de ce fait même, n'ait plus exactement la même signification \(pour moi\) avant et après la prise de conscience de cette situation.](#)

C'est là ce que nous appelons une [situation dialectique](#).

173 contexte de l'article « Motivation et structure d'une philosophie ouverte »

[footnote : (*Dialectica* 21). Cet article se retrouvera tel quel dans l'ouvrage *Philosophie néo-scholastique et Philosophie ouverte* qui est actuellement sous presse. Cet article est le compte rendu, remanié et complété par correspondance, d'un symposium qui s'est déroulé au Centre romain de Comparaison et de Synthèse.]

173 sur l'argument de rétorsion, inaliénable VS irréformable

Comme je l'ai déjà dit, l'argument fondamental de M. Miéville est analogue à la **rétorsion** dont il a été amplement question dans ma réponse au R. P. Isaye¹.

[...] l'argument de rétorsion n'est pleinement valable, inconditionnellement valable que dans l'application *déjà valable* inconditionnellement de principes par avances irréformables.

La rétorsion n'est pas nécessairement applicable à des principes dont la signification est encore susceptible d'être précisée ou approfondie. La juridiction formelle de la rétorsion ne s'étend pas aux principes ouverts.

La rétorsion ne peut jamais démontrer d'un principe qu'il est irréformable : elle ne peut que le présupposer. C'est là le vice de forme. Et c'est pourquoi **la distinction entre l'inaliénable et l'irréformable doit être faite.**

[footnote : *Dialectica* N° 21.]